



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

installations classées

Question écrite n° 109900

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur le contrôle des installations classées soumises à autorisation, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment que, pour les installations existantes, le lancement des contrôles s'effectue de façon progressive. Un retour d'expérience du démarrage de ces contrôles devra être organisé. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109900

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11729